

Le site des organisations internationales occupe une position très particulière dans l'agglomération genevoise

Par sa fonction singulière.

Par sa situation topographique magnifique.

Par la richesse de son histoire et de son patrimoine.

Par une végétation d'une qualité et d'une variété remarquables.

Toutes ces qualités en font un lieu exceptionnel.

L'IDENTITE DU SITE

Territoire rural conquis par les domaines patriciens, balcon sur le Léman face au Mont-Blanc, qui accueille le monde à Genève et qui est la vitrine de Genève dans le monde, le site des organisations internationales possède une épaisseur historique considérable, matérielle et immatérielle. Les idées, les débats, les représentations qu'on se fait du lieu ont une force tout aussi grande que ses vieilles pierres et appartiennent autant qu'elles au patrimoine commun.

XVIIIe siècle

L'éventail largement ouvert entre le lac et la route de Ferney est un territoire de très ancienne occupation. Encore soumis aux divisions féodales, partagé entre la France et les franchises genevoises, ce pays de bocage illustré par la carte de Micheli du Crest (1) n'est au XVIIIe siècle sans doute pas très différent de celui du plan à vue de Céligny du XVIe siècle (2).

Les parcelles sont soigneusement entourées de haies. Les chemins eux-mêmes, encadrés de fortes haies, bordés d'arbres, quadrillent la campagne, formant un réseau très dense, aujourd'hui largement conservé. La campagne autour de Genève pratique la polyculture. Vergers, vignes et terres en culture, prés, potagers dessinent un paysage d'une grande variété, que Voltaire a décrit comme un «jardin entouré de montagnes».

Un paysage somme toute banal, résultat du travail quotidien des hommes. Cette campagne est ponctuée d'anciennes maisons fortes, devenues des domaines ruraux, tels la Tour Malvand, Pregny-la-Tour, le château de Penthes, l'île Calvin et le château de Tournay, qui acquit une renommée certaine après avoir été acheté par Voltaire en 1758 (3). Déjà, quelques riches bourgeois de Genève se font construire de belles demeures: Morillon, Beaulieu, Varembe ou encore le Reposoir à Pregny.

Tout comme Voltaire, Rousseau, l'enfant du pays, participe à la notoriété internationale de Genève. Il incarne le courant philosophico-politique de retour à la nature, à la simplicité, et contribue de façon décisive à transformer un environnement familier, ordinaire, en objet de séduction et de contemplation, en paysage.



1. J.-B. Micheli du Crest, Carte des environs de Genève, vers 1730.



2. Céligny, plan à vue (XVIe siècle).



4a. Frédéric Frégévisse, Le lac Léman vu du domaine de Tournay à Pregny, 1836.



4b. Vue du lac de Genève, sur le fond le Salève, le Môle et la chaîne du Mont-Blanc. Miniature sur boîte à musique, vers 1850.



3. Plan cadastral du domaine de Tournay en 1914, archives P. Tréand.



5. Villa Saladin à Pregny, remplacée par le château Rothschild.



6. Pregny: portail de la résidence de l'Impératrice.

7. Robert de Traz, *L'Esprit de Genève*, 1929.



XIXe siècle

Au cours du XIXe siècle, les changements sont nombreux. Genève est devenue canton suisse et son territoire s'est arrondi des communes réunies. Les fortifications sont tombées, ouvrant la voie à l'extension urbaine.

Le chemin de fer circule depuis 1858. Sur la route de Ferney, le tramway relie Cornavin à Ferney.

La construction des quais transforme radicalement la rade, qui devient un espace de contemplation et de loisirs.

Le lac est un élément essentiel de la mise en scène du paysage amorcée au XIXe siècle, avec un autre protagoniste, le Mont-Blanc, roi des Alpes. Ce paysage à dominante bleue dessine le cadre large. En plan plus serré, on affectionne les formes vertes de la nature (4).

Balcon du Léman et des Alpes, le secteur qui nous occupe est idéalement situé pour mettre en oeuvre ce rapport au paysage. On y assiste à une nouvelle forme d'appropriation du territoire, le passage du domaine rural au domaine de plaisance. La maison de maître est implantée dans un parc organisé à la façon d'un décor de théâtre.

Le paysage, de banal, devient exceptionnel, source de sensations et d'émotions. A la végétation locale s'ajoutent les essences les plus étranges, les plus rares.

Les architectures rivalisent d'originalité, avec parfois des changements d'échelle étonnants, comme celui qui intervient entre la villa Saladin, qui a été bâtie dans les années 1820, puis démolie dans les années 1850 pour faire place au château Rothschild (5).

La campagne traditionnelle continue bien entendu à exister et à travailler, mais les chemins bocagers bordés de chênes longent désormais les murs de pierre de propriétés plus ou moins cossues (6).

Tout n'est pas que plaisirs romantiques et Genève participe à sa façon à la fureur du monde, avec une contribution remarquable, la création de la Croix-Rouge à l'initiative de Henri Dunant.

1ère moitié du XXe siècle

A la fin du XIXe siècle, le décor est planté, avec le jet d'eau, coup de génie, apportant la touche finale. En 1919, Genève est choisie pour accueillir le siège de la Société des Nations, grâce au président américain Wilson, et s'installe dans l'hôtel National, actuel Palais Wilson.

Dès lors, les activités internationales se développent à grande vitesse et dans les années 1930, plus de 70 organisations ont trouvé à Genève un lieu propice à leurs activités. Robert de Traz peut célébrer l'Esprit de Genève, que son destin de ville cosmopolite a ouvert à toutes les curiosités. (7)

Très vite se pose la question de la forme de cette présence très importante. L'histoire de la Genève internationale se dessine alors autant sur le papier que sur le territoire, avec notamment le projet de Cité Mondiale du sénateur belge Paul Otlet, auquel Le Corbusier et Pierre Jeanneret donnent forme.

Le BIT est installé au bord du lac depuis 1926. Le Palais des Nations est inauguré à l'Ariana en 1936, à l'issue d'un concours international d'architecture qui a vu s'affronter les anciens et les modernes, avec le triomphe de l'Académie. (8)

A l'occasion du chantier du palais, on a procédé à d'importants travaux routiers, notamment la création de l'avenue de France et de l'avenue de la Paix, qui encadrent désormais la campagne Rigot et Sécheron. L'aéroport s'implante à Cointrin. Ces interventions marquent les véritables débuts du site des organisations internationales.

Les grands domaines - Barton, Mont-Repos, Moynier, Perle du Lac... - s'ouvrent au public et offrent à Genève un nouveau rôle, celui de cité des parcs. A la veille de la Guerre, Genève se déclare haut et fort Capitale du monde (9).

1945-1975

A la fin des Trente Glorieuses, période de grande prospérité économique, on constate l'avancement de l'urbanisation. L'aéroport est devenu en 1949 intercontinental et connaît un développement impressionnant. Le CERN s'est installé en 1954. L'autoroute Genève - Lausanne a été inaugurée en 1964.

Les grands domaines des XVIIIe et XIXe siècles trouvent de nouvelles vocations. Certains sont lotis pour accueillir des villas. D'autres, comme l'ancienne campagne Budé, participent à l'urbanisation par la construction d'ensembles de grande dimension, ici avec un hôtel et une école (10). D'autres encore voient s'installer dans leur parc les «grands bateaux» internationaux. Les maisons de maître abritent des institutions internationales ou culturelles.

Le secteur international s'est considérablement étoffé depuis que Genève a décroché le siège européen de l'ONU, qui reprend les biens immobiliers de la défunte SDN. Très vite, les agences onusiennes débarquent, accompagnées d'organisations non-gouvernementales et de représentations diplomatiques.

Le problème de la forme urbanistique du secteur des organisations internationales demeure entier. Le concours international organisé en 1956 pour l'aménagement de la place des Nations n'apporte guère de solutions. Les propositions de l'architecte français Gutton sont utilisées pour implanter au coup par coup des bâtiments autour de la place: OMM, UIT, BIRPI (futur OMPI), puis la tour de l'UIT. (11)

Quelques-uns de ces bâtiments constituent des contributions remarquées à l'architecture moderne à Genève, comme le grand bateau de l'OMS installé sur les hauteurs, bientôt suivi par le nouveau siège du BIT. (12)

La Genève internationale prend-elle trop de place? C'est ce que semble penser une partie de la population qui signe un référendum contre la création d'une Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI), référendum repoussé en 1965.

Si la FIPOI peut se constituer et construire plusieurs bâtiments, en revanche la ZADAI (zone d'urbanisme à destination des organisations internationales), projet de zone mis au point par le bureau Saugey et Richter en 1971-72, ne verra jamais le jour. L'implantation physique des



8. Le Palais des Nations avec, au premier plan, le Bureau international du travail.



9. Genève, capitale du monde.



10. L'hôtel Intercontinental et le Palais des Nations.



11. Concours pour l'aménagement de la place des Nations 1957. 1er prix: Gutton.



12. Le siège de l'Organisation mondiale de la santé.

OI et le développement du site se poursuit sans véritable vue d'ensemble, par des additions et extensions pas toujours heureuses et quelques grands bateaux supplémentaires, dans un site qui a conservé une part très précieuse de substance historique (13).

13. La rive droite depuis Coligny : avant et après l'installation des OI.



Dernièrement...

Le site central des organisations internationales continue à s'étoffer avec les nouveaux sièges de l'OMPI, du HCR, de l'OMM, de l'UIT...

En 1994, le Département des Travaux publics et la Ville de Genève, associés à la Confédération, aux organisations internationales et à l'Université de Genève, organisent un concours international pour l'aménagement de la place des Nations et la construction d'un certain nombre d'édifices pour les organisations internationales, au total plus de 60'000 m². Le premier prix est attribué à l'architecte italien M. Fuksas (14), qui est mandaté pour la mise au point d'un «masterplan» de la place des Nations et la réalisation de deux bâtiments.

Un référendum contestant, entre autres, la densification de la place des Nations, conduit au rejet en votation populaire, le 7 juin 1998, par 52,4% des votants du plan localisé de quartier (PLQ) et à l'abandon du projet Fuksas. Suite au vote, l'Etat de Genève détermine les lignes directrices pour le réaménagement de la place en prenant en compte le développement d'un périmètre élargi. La Ville de Genève reprend l'étude de l'aménagement de la place des Nations.

En septembre 1999, M. Laurent Moutinot, Conseiller d'Etat, et M. Christian Ferrazino, Conseiller administratif, présentent aux associations intéressées et aux organisations internationales les principes retenus pour l'aménagement de la place des Nations: une vaste place sans constructions importantes, simple, symbolisant l'accueil et l'ouverture vers le monde, pouvant accueillir les fonctions et les usages de rencontre et de parcours, tant à l'échelle de la ville qu'à celle du quartier. Sur la base d'un avant-projet du bureau BMV architectes (15), le groupe «Orsol» présente ses premières propositions en janvier 2001.

En septembre 2000, le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement lance l'Etude du site central des organisations internationales.

14. Place des Nations, concours 1994 - maquette du projet de M. Fuksas.



15. Place des Nations, avant-projet 2000 - plan général de BMV.



ASPECTS DE L'IDENTITE DU SITE

Le relief

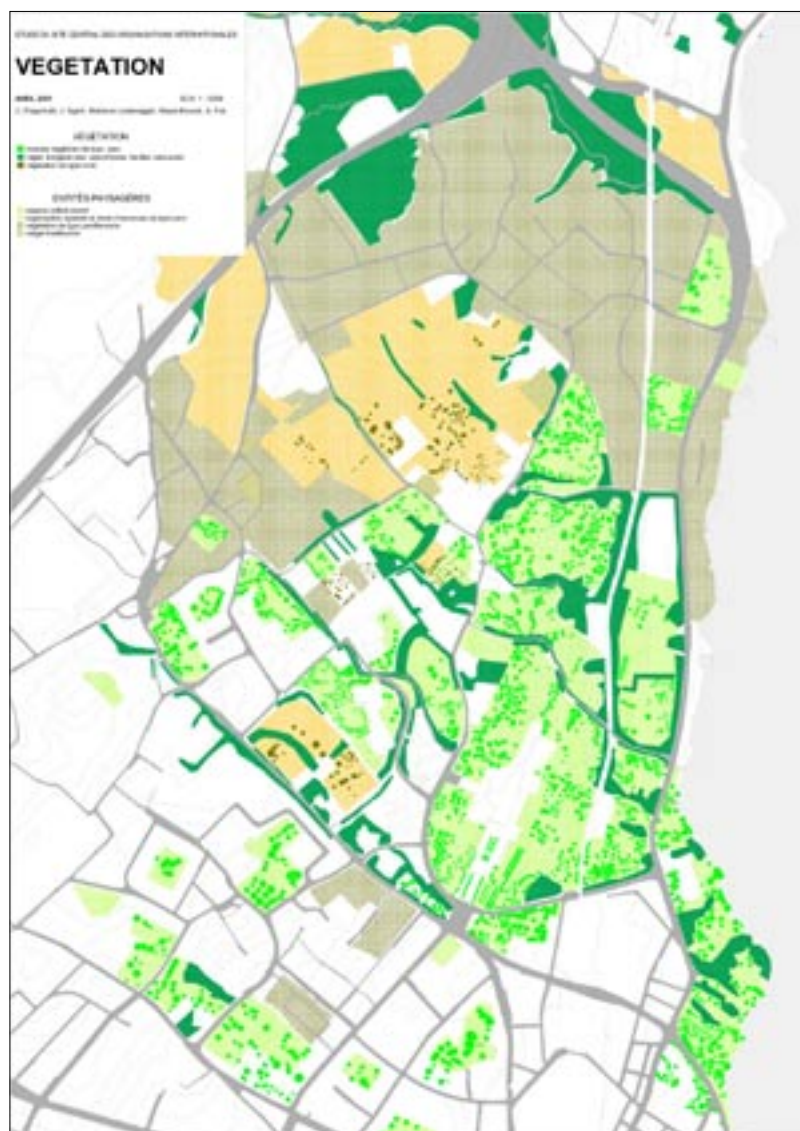
Le relief constitue un aspect important de la compréhension du site.

Le secteur des organisations internationales occupe l'extrémité d'une colline parallèle au Jura et au lac, constituée d'une succession de pentes et de plateaux.

Cette position a suscité une façon particulière d'occuper le sol.

Les villages se sont installés sur les plateaux ou les promontoires, alors que le chapelet des maisons domaniales a pris possession des crêtes.

Les chemins se sont glissés sur les ruptures de pente, comme chemins de crête offrant des vues, ou perpendiculairement à la pente, en séquences révélant le relief.



Des bois, des parcs...



La végétation

Le site est dominé par le vert, une identité générale qui se décline sous les formes les plus diverses.

Les bois, cordons boisés, haies et lignes de chênes rappellent avec vigueur le passé rural du territoire, avec des vestiges importants du bocage encadrant les parcelles de champs, prés et vergers.

Les mouvements amples des parcs dessinés des propriétés domaniales et des premières organisations internationales contrastent avec le caractère morcelé des jardins des lotissements de villas.

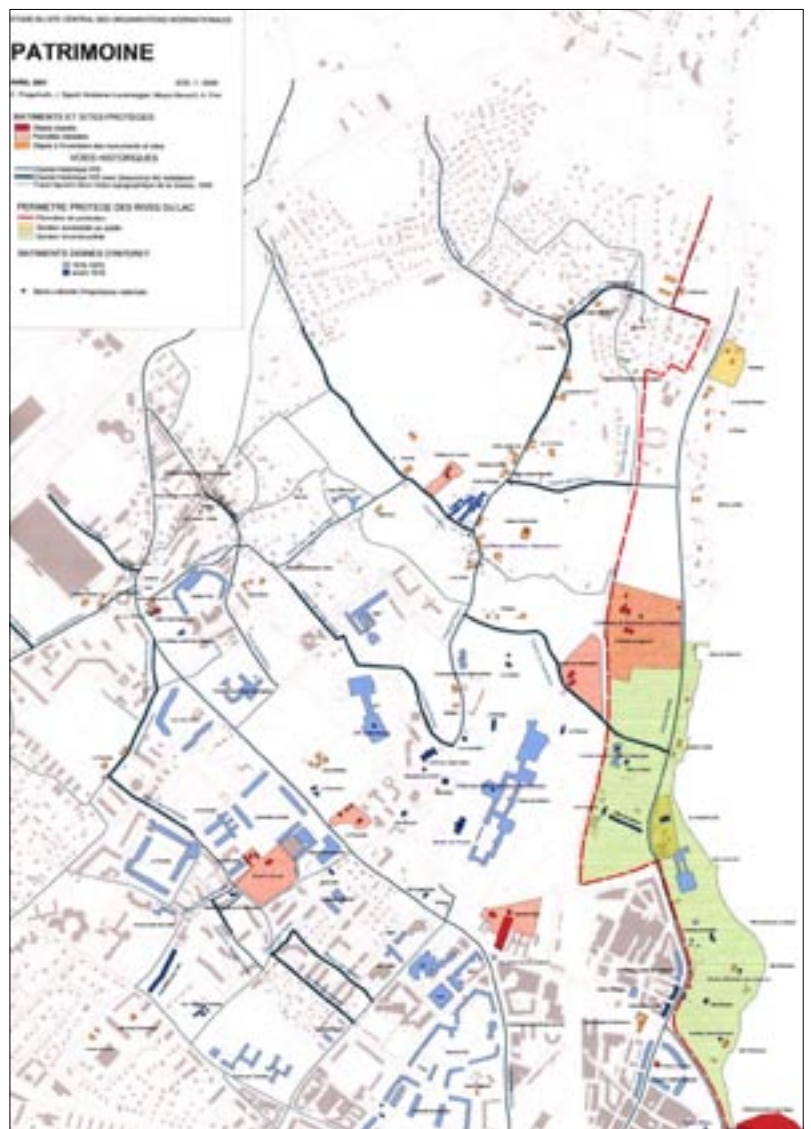
Le patrimoine

Le site se distingue par une concentration exceptionnelle d'objets du patrimoine, produits des différentes périodes de son histoire. Ces objets relèvent de différentes catégories:

Les objets classés, les parcelles classées et les objets à l'inventaire des monuments et des sites bénéficient d'une protection légale, tout comme les rives du lac, protégées par la Loi du 04.12.1992 (L 4 2,3). La liste des biens culturels d'importance nationale accorde une importance toute particulière aux bibliothèques, musées et collections dont le secteur est très richement doté.

Les voies de communication historiques jouent un rôle déterminant dans la définition du paysage et la structure du site. Le plan indique l'ensemble des tracés historiques présents dans l'Atlas topographique de la Suisse 1899. Il met en évidence les cheminements historiques retenus par l'Inventaire des voies de communication historiques du canton de Genève (IVS), avec un accent particulier sur les chemins qui possèdent encore de la substance traditionnelle (revêtement naturel, accompagnement de haies ou murs anciens, tracés...)

Figurent également les bâtiments dignes d'intérêt retenus par divers ouvrages de référence d'histoire de l'architecture, mais qui n'ont pas de protection légale. Le plan distingue les bâtiments anciens, construits avant 1919 et les bâtiments construits entre 1919 et 1975.



Les espaces publics

Le site est marqué par une abondance d'espaces ouverts de tous types, qui accueillent diverses fonctions urbaines, entre autres des équipements sportifs et des institutions culturelles.

Une grande partie de ces espaces sont accessibles au public, tout comme une partie des édifices de la Genève internationale, mais ils sont mal connus et surtout très mal reliés entre eux.

Une mise en réseau est nécessaire pour renforcer les liens entre les internationaux et la cité et pour mettre en valeur les espaces publics du site.

Notons que la fermeture de certains espaces pour des raisons de sécurité peut compromettre la continuité de ce réseau.



L'esplanade de l'OMS, une importante liaison.



Un chemin à rétablir le long de l'Ile Calvin.



Le parc du BIT.



L'espace clôturé d'une mission.





Croissance de la maille urbaine.



Développement d'annexes.

Tendances d'évolution

Aujourd'hui, ce site est confronté à un risque très réel de banalisation. Cette banalisation n'a pas encore atteint un point de non-retour, mais plusieurs indicateurs montrent une évolution très nette dans ce sens:

- la «maille urbaine», avec ses caractères propres (quadrillage de rues, bâtiments implantés le long des voies...) a franchi en plusieurs endroits la route de Ferney, qui jusque là faisait office de limite entre le site et la ville dense (A);
- les bâtiments des diverses organisations se sont dotés d'annexes de toutes sortes pour répondre à leurs besoins d'extension, ce qui tend à brouiller l'image forte donnée par de grands bâtiments représentatifs dans un parc;
- le développement des lotissements de villas contribue à enclaver le site, à le séparer des secteurs ruraux voisins (B);
- les grandes infrastructures (chemin de fer, route, autoroute) sont autant de coupures qui segmentent le site et compromettent fortement son rapport au lac; la croissance de la végétation qui les borde accentue ce phénomène et fait disparaître des vues (C).

Pour éviter une banalisation de ce territoire, il s'agit d'avoir une vision ambitieuse, à la mesure de son caractère exceptionnel et de sa dimension emblématique.

